

AFFAIRE N° 29

APPROBATION DU DOSSIER DE MODIFICATIONS
DU PLAN D'AMENAGEMENT DE ZONE
DE LA Z.A.C. II DE PATATES-A-DURAND

Mickaël NATIVEL donne lecture du rapport.

Mesdames, Messieurs et Chers Collègues,

Par délibération en date du 26 octobre 1980, le dossier de P.A.Z. (Plan d'Aménagement de Zone) de la Z.A.C. II de Patates-à-Durand a été approuvé.

Ce dossier a fait l'objet d'une première modification approuvée par délibération en date du 10 décembre 1985.

Une seconde modification a été soumise à enquête publique du 29 décembre 1989 au 5 février 1990. Aucune observation n'a été relevée à l'issue de cette enquête, et le Commissaire Enquêteur a émis un avis favorable à ce projet.

Je vous demande donc, Mesdames et Messieurs, d'approuver ce dossier de modifications.

AVIS DES COMMISSIONS

Les Commissions HABITAT et URBANISME émettent un avis favorable.

La Commission URBANISME précise que cette décision permettra la réalisation de plusieurs opérations de construction de logements sociaux actuellement en attente (environ six cents, d'ici la fin de l'année).

Emmanuel HOARAU quitte la salle à 11 H 30.

M. GERARD M. : J'aimerais avoir une projection de cette modification, car, si je ne me trompe, cette affaire n'a pas été encore soumise au Conseil Municipal.

M. FOURNEL D. : Nous allons afficher le plan. Cette opération consiste à densifier les zones d'habitat par modification du P.O.S. en vue de créer des logements sociaux.

LE MAIRE : Monsieur GERARD est certainement favorable à la densification des constructions de logements sociaux.

Y a-t-il des questions ? Non.

Je mets cette affaire aux voix.

Oppositions ? Non. Abstentions ? Non. Pour ? Ensemble des Conseillers Municipaux présents.

Le rapport est adopté à l'UNANIMITE.

*

*

*